

SOMMAIRE

ZOOM SUR...

Onisep TV 1

ÉDUCATION

- L'école et les acteurs économiques se rapprochent pour les jeunes 2
- Droit au retour en formation initiale pour les sortants du système éducatif 2

FORMATIONS ET DIPLÔMES

- Nouveau diplôme d'ingénieur spécialisé en informatique au CESI 3
- Quelques chiffres APB. 4
- Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2013-2014 4
- Quoi de neuf diplôme ? 5

MÉTIERS / EMPLOI

- Services à la personne : opportunités de parcours professionnels pour les jeunes 6

REPÈRES

- La lutte contre les sorties précoces dans l'Union européenne 2
- Les résultats aux examens 2014 3
(Diplômé national du brevet, résultats définitifs du baccalauréat, examens professionnels du second degré)
- Un guide pour le droit des élèves 4

ONISEP INFOS

- Publications nationales. 4, 5
- Publications régionales. 6
- Mise à jour sur le site Onisep Aquitaine 6

CIJA

- BAFA/BAFD 7



ZOOM SUR...

Onisep TV



Onisep TV, la plate-forme vidéo de l'Onisep, composante d'onisep.fr, permet d'accéder en images à l'information sur les métiers et les formations. Onisep TV donne à voir des témoignages de jeunes professionnels, élèves ou étudiants en situation de travail ou de formation.

Cette nouvelle version vise à faciliter les recherches : les vidéos sont accessibles par ordre alphabétique, secteur d'activité, et par niveau d'études, de l'école à l'enseignement supérieur. Il est également possible de choisir une vidéo parmi une soixantaine de thèmes, de A comme Animaux à V comme Voyager, en passant par Mers et rivières ou Europe et International.

Désormais, la nouvelle version d'Onisep TV est accessible sur ordinateurs, tablettes et mobiles et les internautes peuvent partager les vidéos via les réseaux sociaux (facebook, twitter) ainsi que poster des commentaires.

Onisep TV c'est 7 millions de vidéos vues en 2014 et 1500 vidéos en ligne.

Découvrez la nouvelle formule d'Onisep TV :

<http://onisep.tv.onisep.fr/>

L'école et les acteurs économiques se rapprochent pour les jeunes

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, a lancé le 3 avril dernier, la Fondation Teknik sous l'égide de la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE) puis signé un accord-cadre avec l'Union des industries des métiers de la métallurgie.



Porté par la Fondation Agir contre l'exclusion et visant à promouvoir les métiers de l'industrie auprès des collégiens et lycéens, la fondation Teknik s'appuiera sur un programme cherchant à déconstruire les stéréotypes liés aux métiers de la technique et de l'industrie, dans un objectif d'égalité des chances

et de mixité. Cette fondation devrait profiter à 100 000 jeunes sur 5 ans, grâce à la mobilisation de 3 500 collaborateurs d'entreprises et de 4 000 enseignants sensibilisés.

Le même jour, un accord cadre a été signé pour 3 ans entre le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM). Cet accord vise, lui, à renforcer les liens entre École et industrie et particulièrement sur la question des stages en entreprise, mais aussi sur les problématiques d'information aux familles, de féminisation du secteur, d'évolution de la carte de formations ou encore des liens entre recherche publique et application industrielle.

Consulter le dossier en ligne sur le site du ministère de l'éducation nationale :

<http://www.education.gouv.fr/cid87664/l-ecole-et-les-acteurs-economiques-cooperent-pour-l-insertion-professionnelle-des-jeunes-dans-le-secteur-de-l-industrie.html>

Académie de Bordeaux

À cette occasion, rappelés que dans le cadre de la relation Écoles Entreprises, le rectorat de Bordeaux a déjà signé plusieurs conventions de partenariat avec des entreprises et des représentants de branches professionnelles parmi lesquelles l'UIMM. Dans le cadre de ce partenariat, de nombreuses actions sont mises en œuvre pour améliorer la connaissance réciproque entre les mondes de l'éducation et de l'entreprise et favoriser ainsi l'insertion des élèves et des étudiants.

Exemples d'actions proposées par l'UIMM aux équipes éducatives dans le cadre du partenariat Écoles Entreprises :

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Espace-pedagogique/Partenariat-ecoles-entreprises/Les-partenaires-et-les-fiches-action/UIMM>

Une circulaire précise la mise en œuvre du droit au retour en formation initiale

La circulaire n°2015-041 du 20 mars 2015 apporte des précisions sur la mise en œuvre du droit au retour en formation initiale instauré par la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École.

Ce droit est accordé aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système éducatif sans diplôme ou titulaires d'un diplôme général qui souhaitent préparer un diplôme professionnel. Ce nouveau droit « oblige le système de formation et d'orientation à proposer une solution à tous les jeunes qui en feront la demande ».

La circulaire précise les moyens à mettre en œuvre pour informer les jeunes des possibilités de retour en formation : information systématique des élèves du second cycle de l'enseignement secondaire des voies générale, technologique et professionnelle ; information des jeunes

REPÈRES

La lutte contre les sorties précoces dans l'Union européenne

« Au premier rang des objectifs de la stratégie Europe 2020 figure la réduction du nombre de jeunes qui quittent chaque année le système éducatif avec un faible niveau d'études et sans suivre de formation après leur sortie. L'enjeu est majeur dans la mesure où la privation d'emploi et la menace d'exclusion sociale sont sensiblement accentuées pour ces jeunes. En 2013, la France est mieux placée que la moyenne de l'Union européenne, tandis que les contrastes restent forts entre les différents pays. Les politiques axées sur une intervention précoce et coordonnée semblent plus efficaces. »



Consulter la Note d'information n°09, mars 2015 :

<http://www.education.gouv.fr/cid86649/la-lutte-contre-les-sorties-precoces-dans-l-union-europeenne.html>

La lettre d'information de l'Onisep Aquitaine
Tour de Sèze
3 terrasse Front du Médoc
BP 20016
33007 Bordeaux Cedex

Directeur de la publication :
Éric MORTELETTE

Rédacteur en chef :
Luc DIAZ

Chef de projet :
Caroline PEIGNIER

Rédaction :
Tangi BOURLÈS, Julie GOUBET,
Dominique LAGRIFFOUL, Caroline PEIGNIER

PAO : Régis BOUGUEN

Relecture : Peggy BESSON

Dépot légal : 2^e trimestre 2015

ISSN : 1968-987X

Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation et indication d'origine

REPÈRES

Les résultats aux examens 2014

Diplôme national du brevet

« En 2014, 85 % des candidats obtiennent le diplôme national du brevet (DNB). Sur dix élèves qui présentent cet examen, neuf maîtrisent les compétences du socle exigibles en fin de collège. Cependant, les résultats à l'examen sont moins favorables : près des deux tiers des élèves obtiennent moins de 10/20 à l'épreuve finale de mathématiques. Les candidats avec de faibles résultats au contrôle continu arrivent très rarement à combler leur retard pour obtenir le brevet. »

Consulter la Note d'information n°10, mars 2015 : <http://www.education.gouv.fr/cid59753/diplome-national-du-brevet-2014-pres-de-deux-tiers-des-candidats-ont-une-note-inferieure-a-la-moyenne-a-l-epreuve-de-mathematiques.html>

Résultats définitifs du baccalauréat

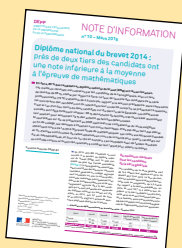
« Avec 710 700 candidats et 625 700 lauréats, le taux de réussite au baccalauréat s'élève à 88 % à la session 2014, soit une hausse de 1,1 point par rapport à 2013. La proportion de bacheliers dans une génération augmente de plus de 12 points entre 2010 et 2014 pour atteindre 77,4 %. La réforme de la voie professionnelle a considérablement augmenté le nombre de bacheliers ; en portant à trois ans la durée du cursus dans les trois voies, elle a aussi fortement contribué au rajeunissement des candidats. »

Consulter la Note d'information n°08, mars 2015 : <http://www.education.gouv.fr/cid55597/resultats-definitifs-de-la-session-2014-du-baccalaurat-la-voie-professionnelle-represente-desormais-un-tiers-des-candidats.html>

Examens professionnels du second degré

« À la session 2014, 560 100 diplômes de l'enseignement professionnel des niveaux IV (BP, BT, BMA, baccalauréat professionnel et mentions complémentaires) et V (CAP, BEP et mentions complémentaires) ont été délivrés par les ministères en charge de l'éducation nationale et de l'agriculture. Le taux de réussite global atteint 82 %, soit une hausse de 0,7 point par rapport à 2013. »

Consulter la Note d'information n°11, mars 2015 : <http://www.education.gouv.fr/cid50088/examens-professionnels-du-second-degre-session-2014-plus-de-80-de-reussite.html>



repérés ou pris en charge dans le cadre des dispositifs de lutte contre le décrochage ; information délivrée par tout organisme contribuant au SPRO susceptible d'être contacté ou d'accueillir des jeunes sortants (CIO, missions locales, BIJ/PIJ, Pôle emploi, Cap emploi...). Cette information pourra également être diffusée par le biais des Journées défense et citoyenneté, des agences de travail temporaire, dans les médias et par les SCUJO.

Chaque jeune qui souhaite faire valoir son droit au retour en formation initiale pourra s'adresser à tout organisme ou structure contribuant au SPRO. Il pourra aussi prendre contact par le biais du numéro vert 0800 12 25 00, par courrier ou mél ou tout autre moyen mis en place en région. Dans un délai de 15 jours, un premier entretien sera fixé pour élaborer avec le jeune, un projet qui correspond à ses attentes selon ses acquis et en fonction des possibilités de formations offertes. Par ailleurs, le jeune bénéficiera d'un référent qui sera son interlocuteur privilégié tout au long du processus de formation.

Dans l'attente de l'entrée effective en formation, la prise en charge du jeune dans un établissement d'enseignement de proximité doit être organisée par le référent avec l'appui de l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) ou le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf). La circulaire apporte également des précisions sur la procédure d'affectation dans le cas d'une intégration dans un établissement scolaire ainsi que sur le déroulement de la formation et les conditions de la poursuite de la formation au-delà d'une année scolaire.

La mise en œuvre du droit au retour en formation fera l'objet d'un bilan quantitatif annuel.

Consulter la circulaire n°2015-041 du 20 mars 2015 - BOEN n°13 du 26 mars 2015 : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86719

FORMATIONS ET DIPLÔMES

Nouveau diplôme d'ingénieur CESI spécialisé en informatique

Le CESI a été habilité par la CTI (commission des titres d'ingénieur) pour ouvrir dès la rentrée 2015 une formation d'ingénieur, spécialité informatique dans 15 centres exia. CESI en France : Aix en Provence, Arras, Bordeaux, Lyon, Nice, Rouen, Nancy, Pau, Reims, Saint-Nazaire, Strasbourg, Toulouse, Orléans, Paris-Nanterre et La Rochelle.



La formation, se déroule sous statut étudiant et est accessible, via le concours commun de l'école d'ingénieurs CESI, aux candidats issus de classes préparatoires aux grandes écoles, de DUT, BTS et licences.

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site du CESI et à déposer dans l'un des 13 centres exia.CESI (voir la liste sur <http://exia.cesi.fr/presentation-le-diplome.asp>) avant le 4 mai 2015. Les épreuves écrites de sélection se dérouleront le 22 mai et porteront sur les mathématiques, l'électricité ou l'électronique, l'informatique, l'anglais et le français.

Le programme habilité est une évolution de celui de l'exia.CESI, anciennement école informatique supérieure du CESI. À partir de la rentrée 2015, exia.CESI devient le nom de la spécialité informatique de l'école d'ingénieurs CESI.

L'exia.CESI propose également une classe préparatoire spécifique à la formation d'ingénieurs spécialité informatique. Elle permet aux bacheliers d'acquérir le fondamental scientifique, technique et informatique.

Toutes les informations concernant le diplôme d'ingénieur exia.CESI :

<http://exia.cesi.fr/publications-selection-a-la-formation-d-ingenieur-specialite-informatique-du-cesi.asp>

REPÈRES

Un Guide pour les droits des élèves



Valérie Piau, avocate spécialisée dans le droit des familles, réédite son guide sur « Les Droits des élèves et des parents d'élèves ».

Rappelant le droit, elle apporte des réponses concrètes aux parents lorsque se posent des problèmes concernant la scolarité de leurs enfants. Les thèmes abordés vont de la maternelle au lycée : le service d'accueil en cas de professeur absent ou non remplacé, les devoirs à la maison, le handicap, le harcèlement, les problèmes d'orientation, les punitions et sanctions, etc.

Quatrième de couverture

« Vous êtes nombreux à vous interroger sur ce qui est légalement autorisé ou interdit à l'école. Ce guide pratique vous renseigne, vous aide et vous accompagne, de façon très concrète, et bouscule les idées reçues. Des cas pratiques s'inspirant de témoignages vécus, des modèles de courriers, des conseils sur des sujets quotidiens mais aussi des cas particuliers, vous sont présentés. Vous éviterez ainsi les pièges et ferez les meilleurs choix pour la scolarité de votre enfant, de la maternelle au lycée ».

Le guide Piau, Les droits des élèves et des parents d'élèves, Valérie Piau l'étudiant, Collection l'Intégrale, 311 pages

Quelques chiffres APB

À l'occasion de la clôture, le 20 mars dernier, de la première phase de la procédure Admission Post Bac, le ministère de l'enseignement supérieur publie les premières statistiques :

- **788 000** candidats ont formulé au moins un vœu ;
- Une moyenne de **6,6 vœux par candidat** ;
- **76 %** des inscrits sont des **élèves de terminales** et **14 % des étudiants en réorientation**.

Types de vœux :

- 48,5 % des candidats ont choisi l'université en 1^{er} vœu ;
- 82 % des candidats à un bac professionnel ont choisi une section de techniciens supérieurs en 1^{er} vœu.

Les mentions de licence les plus demandées restent stables par rapport à l'année dernière :

- 17,3 % en PACES ;
- 12,1 % en Droit ;
- 10,7 % en STAPS ;
- 7,7 % en Psychologie.

Source : ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid87333/admission-post-bac-fin-de-la-phase-d-expression-des-voeux-par-les-candidats.html>

Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2013-2014

La direction de l'évaluation de la performance et de la prospective (Depp) publie les statistiques d'inscription des étudiants à l'université pour l'année 2013-2014. Avec 1 505 600 étudiants, les effectifs sont en augmentation de 2,5 % par rapport à l'année précédente.

La majorité des disciplines sont concernées par cette augmentation : + 2,6 % dans les filières générales et + 2,8 % dans la filière santé. Les filières scientifiques repartent à la hausse (+ 2,6 %) et la filière STAPS connaît une augmentation de 12,4 %. À contrario, la filière AES marque une baisse de 2 % de ses effectifs (cf. tableau de la répartition détaillée des étudiants par disciplines et cursus p. 2 et 3 de la Note d'information).

Les effectifs des IUT connaissent également une augmentation globale de 1,2 % pour 2013-2014 plus marquée dans les spécialités dites de « Production » que celles dites de « Services ».

Les nouveaux bacheliers entrant à l'université

Le taux de poursuite d'études à l'université des nouveaux bacheliers est de 42,6 % soit une augmentation de 3,2 % par rapport à 2013-2014. À noter qu'en 2003, ce taux avait atteint un niveau maximum de 48,5 %.

À la rentrée 2013 :

- 65,2 % de bacheliers généraux dont 10,2 % a choisi l'IUT ;
- 30,8 % de bacheliers technologiques dont 11 % a choisi l'IUT ;
- 8,6 % de bacheliers professionnels dont 0,8 % a choisi l'IUT.

On note une augmentation de 13,5 % de nouveaux bacheliers technologiques inscrits en IUT. Les bacheliers professionnels sont moins nombreux à avoir choisi l'université en poursuites d'études.

Certaines filières connaissent une hausse des effectifs de nouveaux bacheliers comme STAPS (+15,4 %), les formations de santé (+ 7,6 %) et les filières littéraires (+ 3 %).

Retrouvez les données détaillées et les tableaux statistiques dans la Note d'information n°15.01, mars 2015 :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid87056/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-francaises-en-2013-2014.html>



ONISEP INFOS

VIENT DE PARAITRE publication nationale



Atlas de la formation initiale en France

Édition 2015
CD-ROM
Ref. 9782273012591
85 €

Quoi de neuf diplôme ?

ONISEP INFOS

**VIENT
DE PARAÎTRE**
publication
nationale



Les métiers auprès des animaux

Collection Parcours
Avril 2015
144 pages
12 € (version papier)
8 € (téléchargement en PDF)



Sciences Po

Collection Dossiers
Avril 2015
120 pages
9 € (version papier)
6 € (téléchargement en PDF)



Les métiers des Compagnons du Devoir et du Tour de France

Collection Zoom sur les métiers
Mars 2015
32 pages
4,90 €

Pour toute commande :
Tél. 05 40 54 71 41

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

CAP Opérateur/Opératrice logistique

Arrêté du 2 mars 2015 - JO du 20 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/3/2/MENE1505752A/jo/texte>

Création (1^{re} session d'examen en 2017) ; remplace le CAP Agent d'entreposage et de messagerie (dernière session d'examen en 2016)

Candidats déjà titulaires d'un bac général ou technologique

Décret n°2015-335 du 25 mars 2015 - JO du 27 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/3/25/2015-335/jo/texte>

Les candidats aux baccalauréats général et technologique, titulaires d'un baccalauréat général ou technologique dans une autre série et bénéficiant de dispenses, ne peuvent avoir de mention

Candidats déjà titulaires d'un bac général, technologique, de technicien ou de l'enseignement du second degré, dans une autre série

Arrêté du 25 mars 2015 - JO du 27 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/3/25/MENE1503490A/jo/texte>

Liste des dispenses d'épreuves au bac général ou technologique

CAP Propreté de l'environnement urbain – collecte et recyclage

Arrêté du 10 mars 2015 - JO du 27 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/3/10/MENE1506498A/jo/texte>

Création (1^{ère} session d'examen en 2017) ; remplace le CAP Opérateur des industries de recyclage et le CAP Gestion des déchets et propreté urbaine (dernière session d'examen en 2016)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DE Infirmier de bloc opératoire

Arrêté du 12 mars 2015 - JO du 19 mars 2015

<http://legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/3/12/AFSH1503448A/jo/texte>

Modification du contenu de la formation conduisant au DE Infirmier de bloc opératoire afin de prendre en compte les évolutions apportées dans leur champ d'exercice (réalisation de nouveaux actes et activités en application d'un protocole médical)

Études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme

Circulaire n°2015-0010 du 23 mars 2015 - BOESR n°13 du 26 mars

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=86725&cbo=1

Organisation de la procédure visant à faciliter la réorientation des étudiants en première année commune aux études de médecine

Sources : JO, BOEN et BOESR du 20 mars au 5 avril 2015

Retrouvez les 13 épisodes de la série « Ce sera moi » diffusés sur Gulli et disponibles en ligne sur : <http://www.onisep.fr/Ce-sera-moi-retrouvez-les-13-episodes>



onisep.fr
L'INFO NATIONALE ET RÉGIONALE SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

MISE À JOUR
sur www.onisep.fr/bordeaux

STATISTIQUES
DE L'APRÈS BAC

Les résultats 2014 des BTS publics, privés sous ou hors contrat, des BTS par apprentissage et de tous les BTSA sont en ligne. Un comparatif est possible depuis 2008.

<http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Aquitaine/Dossiers/Formations-Diplomes/Reperes-statistiques-apres-le-Bac/Resultats-des-BTS-BTSA>

RAPPEL

Pensez à consulter les additifs des derniers guides Après la 3^e et Après le CAP

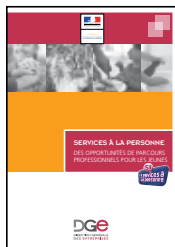
<http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Aquitaine/Publications/En-telchangement>

Services à la personne : des opportunités de parcours professionnels pour les jeunes

Le secteur des services à la personne offre des métiers variés accessibles avec ou sans diplôme quel que soit le niveau de qualification.

La dernière enquête sur les besoins de main d'œuvre (BMO) recense pour la région Aquitaine, 2 985 projets de recrutement pour les métiers d'aide à domicile et d'aide-ménagère. Or, malgré ces besoins, les employeurs rencontrent des difficultés de recrutement. Avec une moyenne d'âge de 46 ans, ce secteur doit faire face au renouvellement démographique de sa population salariée. Le Commissariat à la stratégie et à la prospective prévoit la création de 150 000 postes d'aide à domicile d'ici 2020 pour répondre aux besoins de la population et à l'allongement de la durée de vie en France.

Afin de promouvoir les métiers des services à la personne auprès des jeunes, la Direction générale des entreprises (DGE), en collaboration avec les fédérations professionnelles du secteur et l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation, édite un document d'information et de présentation des métiers et des parcours de formation possibles. Il fait le point sur les différentes spécialisations des métiers liés à la personne (vie quotidienne, accompagnement des familles et des personnes fragiles, direction et encadrement) et recense une soixantaine de diplômes et titres allant du niveau V au niveau I. Le document permet également, sous forme de BD, de découvrir des parcours professionnels diversifiés et une définition des différents dispositifs de qualification, de formation et d'accès à l'emploi (alternance, emplois d'avenir, contrats de génération et VAE).



En savoir +

Accès au document « Services à la personne : des opportunités de parcours professionnels pour les jeunes » :

http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/services-a-la-personne/publications/Brochure_Jeunes_BD.pdf

Site de la DGE dédié aux services à la personne :

<http://www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne>

Aquitaine Cap métier propose également des documents de synthèses sur l'emploi et les métiers des services à la personne en région :

[Accéder au document](#)

ONISEP INFOS

VIENT DE PARAÎTRE publications régionales

Après 3^e - version déficients visuels

Cette version est accessible en ligne à destination des élèves non-voyants ou malvoyants ainsi qu'aux parents déficients visuels. Le document est proposé en formats rtf et pdf. Il est adapté à la lecture sur des machines de transcription automatique : bloc-notes braille électroniques et lecteurs d'écrans avec synthétiseurs vocaux.

Uniquement en téléchargement :

<http://www.onisep.fr/Mes-Infos-regionales/Aquitaine/Dossiers/Formation-et-handicap/Le-guide-eleve-apres-la-3e-accessible-aux-deficients-visuels>

L'entrée en 6^e, rentrée 2015

Guide à destination des parents dont l'enfant entre au collège à la rentrée prochaine.

Uniquement en téléchargement :

www.onisep.fr/content/download/620066/12255475/file/2015_GUIDE_6e_RENTREE_WEB_OPTIMISE.pdf

Après la 2^{de} - Académie de Bordeaux - rentrée 2015

Ce guide présente les formations accessibles en 1^{re} et fait un focus sur les enseignements de spécialités que proposent les établissements en classe de terminale dans l'académie.

Disponible uniquement en téléchargement :

www.onisep.fr/content/download/611895/12138579/file/Apres_2nde_Aquitaine_rentree_2015.pdf





LE BAFA ET LE BAFD

SOMMAIRE

1. BAFA
2. BAFD
3. Aides financières
4. Directions de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
5. Organismes de formation en Aquitaine
6. Un job dans l'animation
7. En savoir plus...

Diplômes non professionnels, le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) permettent d'exercer, de façon occasionnelle, dans des centres de vacances ou de loisirs avec ou sans hébergement.

Le BAFA prépare à des fonctions d'animation et d'encadrement d'enfants et d'adolescents.

Le BAFD permet de diriger un centre et une équipe d'animateurs.

1. BAFA

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 17 ans au premier jour du stage.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule en trois étapes :

1. Stage de formation générale : 8 jours

Cette première étape a pour objectif de permettre à chaque stagiaire de découvrir le rôle et les fonctions de l'animateur, de l'aider à clarifier son projet d'animation et son choix de stage pratique.

Cette préparation permet un apport de connaissances de base indispensables pour animer des groupes d'enfants et d'adolescents en centre de vacances ou de loisirs.

2. Stage pratique : 14 jours ou plus

Il peut s'effectuer en plusieurs séjours, en situation d'animation avec un public.

Il doit être effectué dans une structure déclarée comme centre de vacances ou centre de loisirs auprès des services de la Jeunesse et des Sports.

Pour être validé, le stage pratique doit avoir une durée minimale de 14 jours en centre de vacances en 2 séjours au plus ou 14 jours d'activités en continu ou discontinu en centre de loisirs sans hébergement.

3. Stage d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours)

Le **stage d'approfondissement** permet, après avoir dressé un bilan des étapes précédentes, de bénéficier d'apports complémentaires.

Il peut être axé sur un thème ou une dominante.

Le **stage de qualification** permet d'acquérir une compétence technique et pédagogique dans un domaine spécialisé de l'animation (activités scientifiques et techniques, pratiques sportives, communication). Certaines sessions de qualification exigent des compétences préalables à l'inscription.

Le **cycle de formation** doit être accompli dans un délai de 30 mois maximum, la période entre la formation générale et le stage pratique ne devant pas excéder 18 mois.

La majorité des stages se déroule en pension complète, mais on peut également proposer des stages en demi-pension ou en externat. L'hébergement est collectif.

INSCRIPTIONS

Dans un premier temps, vous devez vous inscrire sur le site mis en place par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports : www.jeunes.gouv.fr.

Un numéro d'inscription vous sera attribué. Vous pourrez ensuite prendre contact avec l'organisme de formation de votre choix (adresses chapitre 5).

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré par le Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale sur proposition du Jury Départemental.

2. BAFD

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 21 ans au premier jour du stage ;

- Être titulaire du BAFA ;

- ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (liste disponible auprès de la Direction Départementale Jeunesse, Sports et Cohésion sociale) et justifier de deux expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en centre de vacances et de loisirs, pendant la période de deux ans précédant l'inscription ;

- ou sans BAFA, ni diplôme, titre ou certificat et obtenir une dérogation du directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, sous réserve de justifier de deux expériences d'animation d'une durée totale de 28 jours dont une en accueil collectif de mineurs.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le cycle doit être accompli dans un délai de 4 ans maximum, dans l'ordre des épreuves.

1. Session de formation générale

Durée : 9 jours en continu ou 10 jours en discontinu.

Ce stage vise à apporter les éléments fondamentaux en vue de construire le projet personnel de formation.

2. Premier stage pratique

Durée : 14 jours.

Stage dans des fonctions de directeur ou d'adjoint de direction.

Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le premier stage pratique.

3. Session de perfectionnement

Durée : 6 jours.

4. Deuxième stage pratique

Durée : 14 jours.

Stage dans des fonctions de directeur.

INSCRIPTIONS

Dans un premier temps, vous devez vous inscrire sur le site mis en place par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports : www.jeunes.gouv.fr.

Un numéro d'inscription vous sera attribué. Vous pourrez ensuite prendre contact avec l'organisme de formation de votre choix (adresses chapitre 5).

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le BAFD est délivré par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale sur proposition d'un jury régional.

Le titulaire du BAFD a une autorisation d'exercer des fonctions de directeur pour une durée de cinq ans.

Le renouvellement de l'autorisation d'exercer est accordé, sous certaines conditions, par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.

3. AIDES FINANCIÈRES

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

La CAF peut attribuer une bourse pour financer le **stage d'approfondissement ou de qualification du BAFD**.

Il n'y a aucune condition de ressources pour bénéficier de cette aide. Par contre, la demande doit être effectuée dans un délai de 3 mois maximum suivant l'inscription à la session.

Le montant de la bourse est de :

- 91,47 € pour tout type de sessions, hors celles organisées à l'étranger ;
- 106,71 € pour les sessions « animation de la petite enfance ».

Les formulaires de demande sont disponibles auprès des organismes de formation.

En savoir plus : www.caf.fr (rubrique « Les services en ligne », puis « Télécharger un formulaire » et « Métropole »).

CONSEIL RÉGIONAL AQUITAINE

Le Conseil régional peut attribuer, sous certaines conditions, une aide financière pour préparer le **BAFA** ou le **BAFD**. Une seule aide peut être accordée pour l'ensemble de la formation, soit au titre de la formation générale, soit au titre de la session d'approfondissement ou de qualification.

Pour bénéficier de cette aide, il faut être :

- lycéen ou étudiant boursier ;
- candidat non imposable ou rattaché à un foyer fiscal non imposable et demandeur d'emploi non indemnisé ;
- candidat non imposable ou rattaché à un foyer fiscal non imposable et bénéficiaire du RSA.

Montant de l'aide :

- 150 € maximum pour le BAFA
- 200 € maximum pour le BAFD

La demande doit être déposée au plus tard 1 mois avant la fin de la formation.

Contact

Conseil régional Aquitaine

Direction Sports, Jeunesse & Solidarité
Hôtel de Région - 14 rue François-de-Sourdis
33077 Bordeaux Cedex
Tél : 05 57 57 80 00
jeunes.aquitaine.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE - DRJSCS

Une demande de bourse peut être faite auprès de la DRJSCS, dans le cadre d'une formation **BAFD**.

Critères d'attribution :

avoir moins de 28 ans et remplir une des conditions suivantes :

- être lycéen ou étudiant boursier ;
- être demandeur d'emploi non indemnisé ou bénéficiaire du RSA ou autres minima sociaux ;
- être non imposable ;

Le montant de la bourse est modulé selon la situation des candidats et des crédits alloués. Il sera au maximum de 400 €.

Retrait du dossier « Demande de bourse formation BAFD » auprès de la DRJSCS (adresse Chapitre 4). Le formulaire est aussi en ligne sur www.aquitaine.drjscs.gouv.fr

CONSEIL GÉNÉRAL 64

Dans le cadre du dispositif « Kit autonomie », le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques attribue des bourses **BAFA** aux jeunes âgés de 17 à 25 ans dont la résidence familiale est située dans le département. Les postulants doivent avoir effectué une des missions d'engagement suivantes :

- service civique ou service volontaire européen d'au moins 6 mois ;
- jeune sapeur-pompier ou sapeur-pompier volontaire ;
- pré-animation sur la base du bénévolat dans un accueil collectif de mineurs durant 100 heures minimum sur une année.

Le montant maximum de cette aide est de 200 €.

Le formulaire de demande d'aide départementale est à télécharger sur www.cg64.fr. Il doit être ensuite transmis au Conseil général avec les pièces justificatives demandées.

Contact

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Pôle jeunesse - Kit autonomie
Hôtel du département
64 avenue Jean Biray
64058 Pau Cedex
Tél : 05 59 11 43 57
kitautonomie@cg64.fr

AUTRES AIDES

Certains organismes (municipalités, comités d'entreprises, missions locales...) peuvent, sous certaines conditions, attribuer des aides financières. Se renseigner directement auprès de leurs services.



4. DIRECTIONS JEUNESSE, SPORTS ET COHÉSION SOCIALE

DDCSPP Dordogne - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

Cité administrative Bugeaud
Rue du 26^e Régiment d'infanterie
24024 Périgueux Cedex
Tél : 05 53 03 65 00

DDCS Gironde - Direction départementale de la cohésion sociale

Espace Rodesse
103 bis rue Belleville - CS 61693
33062 Bordeaux Cedex
Tél : 05 57 01 91 00

DDCSPP Landes - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

1 place Saint Louis
40012 Mont-de-Marsan Cedex
Tél : 05 58 05 76 30

DDCSPP Lot-et-Garonne - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

935 avenue du docteur Jean Bru
47916 Agen Cedex 9
Tél : 05 53 98 66 66

DDCS Pyrénées-Atlantiques - Direction départementale de la cohésion sociale

Cité administrative - CS 57570
64075 Pau Cedex
Tél. : 05 59 14 51 79

DDCS 64 - Direction Départementale de la cohésion Sociale

Antenne JSVA de l'arrondissement de Bayonne
Sous-Préfecture de Bayonne
2 allées Marines
64100 Bayonne
Tél : 05 40 17 28 30

En savoir plus : www.aquitaine.drjcs.gov.fr

5. ORGANISMES DE FORMATION EN AQUITAINE

LÉGENDE :

PC : pension complète

DP : demi-pension

AFOCAL - Association pour la formation des cadres des loisirs des jeunes

36 avenue de la Somme - 33700 Mérignac
Tél : 05 56 78 03 13
aquitaine@afocal.fr
www.afocal.fr

BAFA

Formation générale

- 425 € DP, 550 € PC

Approfondissement : 382 € DP, 425 € PC

- Animation d'accueils périscolaires
- Grands jeux, journées à thème, spectacles
- Accueil d'enfants en situation de handicap

BAFD

- Sessions hors Aquitaine

ARC EN CIEL

12 rue Pierre Loti - 33800 Bordeaux
Tél : 06 64 88 08 70 ou 05 56 92 53 37
asso.arcenciel@free.fr
<http://asso.arcenciel.free.fr>

BAFA

Formation générale

- 280 € externat

- 380 € PC

Approfondissement

- L'enfant et l'eau + brevet de surveillant de baignade : 395 € externat
- Activités en milieu montagnard - Hiver : 360 € PC
- Activités en milieu montagnard - Printemps : 360 € PC

AROEVEN BORDEAUX

Tour Paul Victor de Sèze
114 rue Georges Bonnac - 33000 Bordeaux
Tél : 05 40 54 70 42
aroeven.aquitaine@aroeven.fr
Inscription en ligne : www.aroeven-bordeaux.fr

BAFA

Formation générale

- 390 € DP

- 360 € externat

Approfondissement : 440 € PC, 360 € DP

- Activités manuelles, artistiques et d'expression
- Animations nature ou grands jeux, veillées
- Milieu marin et environnement, développement durable

Qualification

- Brevet de surveillant de baignade : 590 € PC

BAFD

Formation générale

- 410 € externat

ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS DES ÉCLAIREURS DE GASCOGNE

7 route du Martinet - 33770 Salles
Tél : 05 56 88 20 07
eclaireurs.gascogne@orange.fr

BAFA

Formation générale

- 450 € PC

Approfondissement : 450 € PC

- Chants, travaux manuels, petite enfance

Qualification : 500 € PC

- Surveillant de baignade
- Canoë kayak

CEMEA AQUITAINE - Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active

9-11 rue Permentade - 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 69 17 92
secretariat@cemea-aquitaine.asso.fr
www.cemea-aquitaine.fr

Antenne CEMEA / SUD

34 rue Politzer
64340 Boucau
Tél : 05 59 70 01 18

Autres départements : renseignements et inscriptions :

Centre de vacances de la Ville de Saint Denis
24250 Daglan - Tél : 05 53 28 50 19
PEP 40

830 avenue Foch - 40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 46 20 05
PEP 64

ZA Actitec - 9 rue de l'abbé Grégoire
64140 Billère - Tél : 05 59 83 83 04

BAFA

Formation générale

- 552 € PC

- 412 € DP

Approfondissement

- Les jeunes enfants : 333 € DP, 438 € PC

- Les enfants de 6 à 12 ans : 333 € DP, 438 € PC

- Les adolescents : 438 € PC, 333 € DP

- L'accueil de public en situation de handicap : 438 € PC, 333 € DP

- Animation en accueil de loisirs : 438 € PC, 333 € DP

- Multi-activités : 333 € DP, 438 € PC

- Marionnettes, contes et activités d'expression : 333 € DP, 438 € PC

- Des activités autour et avec des livres : 438 € PC, 333 € DP

- Activités musicales et sonores : 438 € PC

- Chants et activités musicales : 438 € PC

- Activités autour de la photo : 333 € DP

- Accompagnement culturel au festival du conte à Capbreton : 438 € PC



- Accompagnement culturel : le temps d'aimer la danse à Biarritz : 438 € PC
- Encadrement de séjours à l'étranger et rencontres interculturelles (Belgique, Irlande, Espagne) : 438 € PC
- Activités de découverte de l'environnement urbain : 333 € DP
- Activités de découverte de l'environnement : montagne : 438 € PC
- Activités de découverte de l'environnement : rural - construire des cabanes : 438 € PC
- Activités de découverte de l'environnement : bord de mer : 438 € PC
- Accompagner des activités sportives : rugby et citoyenneté : 438 € PC
- Accompagner des activités sportives : cheval et poney : 493 € PC
- Accompagner des activités sportives : vague, glisse et surf : 493 € PC
- Camping et randonnée : 438 € PC
- Randonnée itinérante avec des ânes : 438 € PC
- Jeux de plein-air et jeux d'intérieur : 438 € PC, 333 € DP
- Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux : 438 € PC
- Activités manuelles, techniques et plastiques : 333 € DP, 438 € PC
- Jouer et s'exprimer avec les médias : 333 € DP
- Cuisiner avec les enfants : 438 € PC
- Activités et jeux d'expression : 438 € PC

Qualification

- Surveillance des baignades en ACM : 585 € PC
- Renouvellement qualification surveillant de baignade : 40 € externat

BAFD**Formation générale**

- 702 € PC
- 576 € DP

Perfectionnement

- 465 € PC
- 384 € DP

CPCV AQUITAINE

38 rue Jean Pagès
33140 Villenave d'Ornon
Tél : 09 77 62 49 05
www.cpcvaquitaine.org
secretariat@cpcvaquitaine.org

BAFA**Formation générale**

- 499 € PC, 399 € DP

Approfondissement

- Montagne environnement : 399 € PC
- Petits et grands jeux : 399 € PC
- Activités manuelles et créativité : 299 € DP
- Jeux de cirque : 299 € DP

ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

4 rue Foch - 47400 Tonneins
Tél : 05 53 84 51 58

www.eeudf.org

aquitaine@eeudf.org

BAFA**Formation générale**

- PC : 540 € (personne extérieure), 415 € (membre d'une association de scoutisme), 350 € (adhérent)
- Sessions hors Aquitaine

Approfondissement

- PC : 540 € (personne extérieure), 415 € (membre d'une association de scoutisme), 380 € (adhérent)
- Sessions hors Aquitaine

BAFD

- PC : 600 € (personne extérieure), 435 € (membre d'une association de scoutisme), 400 € (adhérent)
- Sessions hors Aquitaine

ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS DE FRANCE

50 rue Giacomo Mattéoti
33100 Bordeaux

Tél : 05 56 86 41 57

aquitaine@eedf.asso.fr

<http://aquitaine.eedf.fr>

BAFA**Formation générale**

- 490 € PC, 370 € DP

Approfondissement

- L'aventure campée : 430 € PC

BAFD**Formation générale et Perfectionnement**

- 535 € PC (formation générale), 425 € PC (perfectionnement)
- Sessions hors Aquitaine

ÉDUCATION ENVIRONNEMENT

2 rue Pats

64260 Buzy

Tél : 05 59 21 06 60

education.environnement.64@wanadoo.fr

www.education-environnement-64.org

BAFA**Formation générale**

- 530 € PC

Approfondissement : 450 € PC

- Animation nature
- 100% bivouac
- Littoral

BAFD**Formation générale**

- 590 € PC

Perfectionnement et renouvellement

- Éducation à l'environnement et au développement durable : 480 € PC

EVASOLEIL

Vent d'est - 29 avenue Jean Moulin
33930 Vendays Montalivet

Tél : 05 56 09 11 93

Inscriptions :

26 quai Jacques Papin
77440 Mary-sur-Marne
Tél : 01 64 34 17 16
www.colonie-evasoleil.com
info@evasoleil.com

BAFA**Formation générale**

- 500 € PC

Approfondissement

- Participation de l'enfant : 420 € PC
- Animer avec des ados : 420 € PC

FAMILLES RURALES**Fédération départementale de la Gironde**

Parc Descartes

Avenue Gay Lussac

33370 Artigues-Près-Bordeaux

Tél : 05 56 51 93 65

www.ma-formation-bafa.fr

frgironde@free.fr

BAFA**Formation générale**

- de 350 € à 475 € DP, 500 € ou 535 € PC

Approfondissement

- Animation de la petite enfance : 300 € externat, 400 € DP, 430 € PC
- Grands jeux et veillées : 430 € PC, 380 € DP

Qualification

- Surveillant de baignade en ACM : 450 € externat (4 repas inclus)

Fédération départementale des Pyrénées-Atlantiques

15 rue de Boyrie - 64000 Pau

Tél : 05 59 27 60 70

www.ma-formation-bafa.fr

familles.rurales64@wanadoo.fr

BAFA**Formation générale**

- 535 € PC

FOYERS RURAUX**Union régionale**

17 rue Guiraud - 33550 Paillet

Tél : 05 55 78 47 08

urfr.aquitaine@mouvement-rural.org

www.fnfr.org

BAFA

- Informations non communiquées



FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Centre départemental Nelson Paillou
2 allée des Platanes - 64100 Bayonne
Tél : 05 59 14 19 12
cd64unionbasque@reseau-sport64.fr
www.unionbasque.com

BAFA

Formation générale

- 520 € PC

Approfondissement

- Ados et pré-ados : 410 € PC
- Découverte du milieu montagnard - camp sous tentes : 410 € PC
- Animation de bord de mer : 410 € PC
- Petite enfance : 410 € PC

BAFD

- Sessions hors Aquitaine

Formation générale : 540 ou 550 € DP

Perfectionnement : de 380 à 390 € DP

FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL - Ligue d'Aquitaine

Bourse du Travail - 44 cours Aristide Briand
33075 Bordeaux Cedex
Tél : 09 61 25 96 85
contact@aquitaine.fsgt.org
www.fsgt.org

Comite départemental des Pyrénées-Atlantiques

Tél : 05 59 27 96 60
contact@fsgt64.fr

BAFA

Formation générale + Approfondissement

- Contacter la fédération pour plus d'informations

IFAC GASCOGNE ET GUYENNE

289 rue de Lille - Parc des Sports
47000 Agen
Tél : 05 53 96 23 20
aquitaine@ifac.asso.fr
www.bafa-bafd.net

BAFA

Formation générale

- 510 € PC
- 410 € DP
- 353 € externat

Approfondissement

- Préparation au rôle d'assistant sanitaire : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Animer et travailler en équipe : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Rôle de l'animateur et vie quotidienne : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Accueil de loisirs et temps périscolaire : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Pistes, énigmes et mystères : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Activité photos : 430 € PC, 350 € DP,

- 303 € externat
- Création de jeux et animation de nouvelles activités : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Activités manuelles, activités de récupération : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Grands jeux et journées exceptionnelles : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Veillées, spectacles et fêtes : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Animer sa ville : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Apprendre à gérer les enfants en situations difficiles : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Accueil d'enfants en situation de handicap : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Gestion de conflits et jeux coopératifs : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Animer la petite enfance : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Animer les accueils et séjours 6-12 ans : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Animer les accueils et séjours des préados et ados : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Randonnées pédestres et à vélo : 430 € PC, 350 € DP, 303 € externat
- Connaissance du cheval : 460 € PC, 370 € DP
- Environnement et développement durable : 430 € PC, 350 € DP

Qualification

- Canoë-kayak : 565 € PC, 465 € DP
- Surveillance des baignades : 565 ou 595 € PC, 465 ou 536 € DP, 496 € externat

BAFD

Formation générale

- 610 € PC
- 515 € DP
- 425 € externat

Perfectionnement

- 450 € PC
- 365 € DP
- 320 € externat

LÉO LAGRANGE - Délégation Aquitaine

54 avenue du Bédat
33700 Mérignac
Tél : 05 57 02 08 01
www.leolagrang.org
Inscription en ligne : www.bafa-bafd.org

BAFA

Formation générale

- 495 € PC
- 380 ou 395 € DP

Approfondissement

- Périscolaire / Enfance : 335 € DP
- Animation périscolaire : 335 € DP
- Sport : 335 € DP
- Handicap : 335 € DP
- Spectacles et fêtes : 335 € externat

BAFD

Formation générale

- 555 € PC

Perfectionnement

- 360 € DP

LES FRANCAS

Union régionale d'Aquitaine

113 rue Joseph Fauré
33100 Bordeaux
Tél : 05 57 77 28 10
contact@francas-aquitaine.org
www.francas-aquitaine.org

Association départementale de Dordogne

Tél : 05 53 53 50 43
francas.24@wanadoo.fr

Association départementale de la Gironde

Tél : 05 57 77 28 10
contact@francas33.fr

Association départementale des Landes

Tél : 05 58 46 33 54
contact@francas40.fr

Association départementale

du Lot-et-Garonne

Tél : 05 53 64 39 39
animation-formation@francas47.fr

Association départementale

des Pyrénées-Atlantiques

Tél : 05 59 84 01 01
francas64@wanadoo.fr

BAFA

Formation générale

- 583 € (repas + nuitées)
- 478 € (2 repas/jour sans les nuitées)
- 438 € (1/2 pension)

Approfondissement : 485 ou 420 € (repas + nuitées), 410 € (2 repas/jour sans les nuitées), 380 € (1/2 pension)

- L'accueil des 3/6 ans
- Animation avec les 3/11 ans
- Accueil des enfants en situation de handicaps
- Animation avec les 7-14 ans
- Animer en centre de loisirs
- Animer en séjours de vacances
- Animer les accueils périscolaires
- Animation inter-culturelle
- Les jeux et jeux sportifs
- Jeux et jouets
- Expression et arts
- Éducation aux médias
- Environnement et activités de pleine nature

Qualification : 583 € PC

- Surveillant de baignade
- Canoë-kayak
- Voile

BAFD

Formation générale

- 751 € (repas + nuitées)
- 631 € (2 repas/jour sans les nuitées)

Perfectionnement

- 506 € (repas + nuitées)
- 431 € (2 repas/jour sans les nuitées)



LIGUE AQUITAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Antenne régionale

22 rue Huguerie
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 52 90 47
www.bafa.laligue-aquitaine.org
vpt-bordeaux@laligue.org

Ligue d'enseignement de la Dordogne

82 avenue Georges Pompidou - BP 80010
24001 Périgueux Cedex
Tél : 05 53 02 44 20
vacances@laligue24.org
www.bafa.laligue24.org

Ligue d'enseignement des Landes

122 rue du Général de Lobit
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 06 31 32
vacances@laligue40.fr
www.laligue40.fr

Ligue d'enseignement du Lot-et-Garonne

108 rue Fumadelles
47000 Agen
Tél : 05 53 77 05 32
vacancespourtous@laligue-fol47.org
www.infoligue47-sejourseducatif.fr

Ligue d'enseignement des Pyrénées-Atlantiques

17 rue de Boyrie - 64000 Pau
Tél : 05 59 32 00 66
vpt64@laligue.org
www.laligue64.org

BAFA

Formation générale

- 525 € PC

Approfondissement : 475 € PC

- Jeux sportifs et grands jeux
- Jeux scientifiques et environnement
- Activités de bord de mer
- Enfance et activités d'éveil
- Le CVL école de la vie collective et citoyenne par le jeu - Activités de loisirs et sportives
- Raquettes, ski de fond, jeux de neige
- Activités de pleine nature et environnement
- Photo, vidéo numérique, animation de blog et réseaux sociaux en ACM
- Mini-séjours en montagne - Jeux de découverte
- Mini-séjours en montagne - Jeux de découverte - Animer le blog du séjour
- Secondar l'encadrement spécialité VTT - Escalade et jeux extérieurs - Animer le blog du séjour
- Activités nordiques : raquettes, marche nordique, ski de fond et biathlon

Qualification

- Surveillant de baignade : 550 € PC

BAFD

Formation générale

- 645 € PC, 490 € externat

Perfectionnement

- 490 € PC

MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE

Maison Zuntzat
64220 Ainhice Monjelos
Tél : 05 59 37 10 26
euskaldungazteria@mrjc.org

BAFA

- Formation bilingue basque/français

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Formation Grand Ouest
12 rue de Fontenoy
59000 Lille
Tél : 03 20 52 33 08
formation-sud-ouest@sgdf.fr
www.sgdf.fr

BAFA

Formation générale

- Sessions hors Aquitaine

Approfondissement : 429 € PC

BAFD

- Sessions hors Aquitaine

SCOUTS MUSULMANS DE FRANCE

4 allée Féderica Montseny
31400 Toulouse
Rédouan OUALI - Tél : 06 03 09 73 44
scoutsmusulmans.fr
smfmidipyrenees@free.fr

BAFA

- Sessions hors Aquitaine

- Possibilité de prise en charge d'une partie des frais de transport

UCPA

95 rue Villon
69008 Lyon
Tél : 0 825 880 800 (0,15 € la minute)
www.ucpa-formation.com

BAFA

Formation générale

- 545 € PC, 450 € DP

Approfondissement

- Grandeur nature : 485 € PC

- Jeux sportifs : 485 € PC

- Jeux de plein air : 485 € PC

- Esprit surf : 555 € PC

Qualification

- Surveillant de baignade : 590 € PC

BAFD

Formation générale

- 650 € PC, 505 € DP

Perfectionnement

- 485 € PC, 350 € DP

UFCV AQUITAINE Union Française des Centres de Vacances et de loisirs

7 rue Cabirol
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 56 55 10
N° Azur : 0 810 080 080
aquitaine@ufcv.fr
www.bafa.ufcv.fr

BAFA

Formation générale

- 555 € PC, 475 € DP, 395 € externat

Approfondissement

- Petite enfance : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- ALSH et accueils périscolaires : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Publics difficiles : 445 € PC, 365 € DP
- Pré-adolescents et adolescents : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Les 6-12 ans : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Expression et spectacles : 365 € DP, 335 € externat
- Les jeux : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Jeux et grandes animations : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Créativité : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Activité de plein air : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Animer en ville : 335 € externat
- Animer à la mer : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Animer à la montagne : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Activités sportives : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Activités physiques et animations sportives : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Séjours de vacances : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat
- Mini-camps : 445 € PC
- Environnement : 445 € PC, 365 € DP, 335 € externat

Qualification

- Surveillance de baignade : 550 € DP

- Canoë kayak : 655 € PC

BAFD

Formation générale

- 690 € PC, 590 € DP, 499 € externat

Perfectionnement

- 480 € PC, 390 € DP, 350 € externat



VALT 33

204 rue Mouneyra
33000 Bordeaux
Tél : 05 57 81 49 00
www.valt.com
valt33@valt.com

BAFA**Formation générale**

- 410 € DP
- 530 € PC

Approfondissement

- Assistant sanitaire + PSC1 : 430 € DP
- Petite enfance : 370 € DP
- Grands jeux, veillées : 450 € PC
- Le sport et l'animation : 370 € DP
- L'enfant et le jeu : 370 € DP
- Séjours itinérants : 450 € PC
- Animation en milieu montagnard : 450 € PC
- Cabarets et spectacles : 450 € PC
- ALSH / périscolaire : 370 € DP

Qualification

- Surveillant de baignade : 530 € PC, 460 € DP

BAFD**Formation générale**

- 500 € DP

Perfectionnement et renouvellement

- 350 € DP

6. UN JOB DANS L'ANIMATION

Pour un poste d'animateur ou de directeur, vous pouvez démarcher les organismes suivants :

- réseau Information Jeunesse aquitain : CIJA, BIJ, PIJ (contacts sur www.info-jeune.net),
- associations organisatrices de séjours (programmes dans les guides Vacances Été et Hiver du CIJA, en ligne sur www.info-jeune.net en mars et novembre),
- comités d'entreprises,
- associations de quartiers,
- mairies...

Opération « Jobs d'été » :

- Organisée chaque année à partir du mois de février dans le réseau Information Jeunesse (dates en lignes sur www.info-jeune.net).
- Nombreuses offres d'emploi dans l'animation dans la France entière.
- Offres en ligne sur www.pole-emploi.fr à partir de fin mars chaque année.
- Guide « Jobs d'été » en ligne sur www.info-jeune.net.

Web et emploi :**Site régional :**

- www.info-jeune.net (site du réseau Information Jeunesse aquitain) : offres d'emploi d'animateurs BAFA et de directeurs BAFD principalement en Aquitaine

Sites d'emploi spécialisés dans l'animation :

- www.planetanim.com
- www.jobanim.com

7. EN SAVOIR PLUS...

www.jeunes.gouv.fr : portail national créé par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports. Informations sur les diplômes, adresses des organismes de formation, possibilité de s'inscrire et de suivre en ligne l'évolution du cursus de formation BAFA-BAFD...

**Consultez aussi les fiches Actuel CIDJ :**

- fiche 3.051 « Le BAFA et le BAFD »
- fiche 3.05 « Trouver un job »

**Centre d'Information Europe Direct Aquitaine - Eurodesk - CIJA -**

125 cours Alsace-Lorraine
33000 BORDEAUX - Tél : 05 56 56 00 49
www.info-jeune.net - europedirectaquitaine@cija.net

Votre avis nous intéresse, pour toute remarque ou suggestion concernant ce produit, écrivez-nous : cpeignier@onisep.fr

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine